

Paris engage une charte pour des événements écoresponsables

Mercredi 20 janvier à 11h, Hôtel de Ville (4e)

Engagement concret issu de l'esprit des accords de la COP21 et du Sommet des Elus locaux pour le Climat, Célia Blauel, adjointe à la Maire, présentera mercredi une « Charte écoresponsable » qui incitera les organisateurs d'événements sur l'espace public parisien à réduire l'impact environnemental de leurs manifestations.

Anne Hidalgo a fait de la transition écologique l'une des priorités de sa mandature. En un an et demi, de nombreuses mesures ont été prises pour améliorer la qualité de l'air, développer la place de la nature en ville ou encore mettre en œuvre la transition énergétique. La Maire de Paris s'est particulièrement investie dans la Conférence mondiale pour le Climat, notamment en réunissant à l'Hôtel de Ville près de 1.000 Maires et élus locaux du monde entier qui se sont engagés pour lutter contre le dérèglement climatique.

Cette ambition implique non seulement une mobilisation des pouvoirs publics, mais aussi celle du secteur privé et associatif. C'est pourquoi la Ville de Paris a organisé une large concertation entre ses services, les ONG et les organisateurs d'événements culturels, sportifs, festifs, sociaux ou économiques. Ces travaux ont abouti sur une « Charte des événements éco-responsables » qui définit les bonnes pratiques à adopter pour que ces manifestations aient un moindre impact sur l'environnement.

Mercredi, Célia Blauel, adjointe à la Maire, dévoilera cette charte à la presse aux côtés de plusieurs organisateurs d'événements. Cette charte s'appliquera progressivement dès 2016, et concernera chaque étape d'un événement : de sa conception à son installation, en passant par son déroulement et son démontage.

Personnalités présentes :

- Célia Blauel, adjointe à la Maire en charge de l'environnement, du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du « plan climat énergie territorial »

Date et lieu :

Mercredi 20 janvier à 11h, Hôtel de Ville, 5 rue Lobau (4e)